

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Nicole CHAUX, Thierry MEUNIER, Lydie FAYE, Jean-Louis FAFOURNOUX, Bruno PILONCHERY, Philippe ROUX, Quentin OSSEDAT, Michelle VASSEUR, Aurélien ALLARD, Michel CHAUX

Absents avec excuses : Guy FARGET , Viviane BRUNET, Sandy GOUTORBE, Dominique MICHALET,

II Points abordés:
1 Cloture de l'exercice budgetaire 2021

Présentation par Michel CHAUX, 1er adjoint des résultats de Fonctionnement et d'Investissement du Budget Principal, du Budget Eau et du Budget Assainissement.

- Pour le Budget Principal, le resultat de cloture 2021 est de 590 008 € en Fonctionnement et de - 141 242 € en Investissement. Le résultat de Fonctionnement est affecté à la couverture du besoin de financement de la section Investissement pour 341 242 €.
- Pour le Budget Eau, le resultat de cloture 2021 est de 70 928 € en Fonctionnement et de 227 901 € en Investissement.
- Pour le Budget Assainissement, le resultat de cloture 2021 est de - 2 221 € en Fonctionnement et de 148 734 € en Investissement.

M. le Maire s'étant retiré, les conseillers présents votent à l'unanimité la validation de ces résultats.

2 Validation du devis pour travaux de rénovation de la Place de l'Eglise

Le Conseil valide le devis concernant les travaux de rénovation de la Place de l'Eglise. Le montant des travaux s'élève à 143 070 € HT auquel s'ajoutent 8 250 € HT de frais d'honoraires. L'appel d'offre sera lancé en Avril pour réalisation des travaux à l'automne. Des demandes de subvention vont être déposées (DETR, DSIL, Conseil Départemental, Amendes police)

3 Analyse des nouveaux devis pour travaux Etang de La Plagnette

Suite à réunion avec la Fédération de Pêche et reception de nouveaux devis, le Conseil valide les opérations suivantes:

- Travaux de curage des boues (Sté S. Chat) pour un montant de 17 200 € HT
- Réalisation d'un nouveau déversoir (Sté Chambon) pour un montant de 11 000 € HT
- Réalisation d'un moine (Sté Chambon) pour un montant de 14 000 € HT
- Relevage des rochers de la digue par les employés communaux.

Ce plan d'action sera présenté pour validation à la Fédération de Pêche lors d'une réunion programmée le 01 Mars 2022.

L'objectif est d'avoir l'étang en eau à fin Avril 2022.

Le Conseil renouvelle son souhait de perception d'une location de la part de la Fédération de Pêche.

4 Subventions allouées aux Associations pour 2022

Le Conseil définit et valide le montant des subventions allouées aux diverses associations communales pour 2022. Détail à demander en Mairie.

5 Validation devis pour extension ligne EdF à la Combelle

Afin d'alimenter électriquement les nouvelles constructions en cours à La Combelle, il est nécessaire de procéder à une extension de la ligne EdF. Le montant des travaux est de 28 000 € HT dont 7 800 € à charge de la commune. Le Conseil valide le devis présenté par le SIEL.

6 Opération "Loire Propre" du 5 mars 2022

Le rendez vous est fixé à 8h30 à la Salle des Fêtes le 5 mars. Les diverses associations sensibles à la protection de l'environnement ainsi que les habitants sont invités à venir enlever les déchets sur certaines zones de la commune. Le matériel sera fourni. Une collation sera servie par la municipalité.

7 Questions diverses

* Madone: levée de la préemption posée par la commune après accord verbal des nouveaux acquereurs de la ferme de Relange qui se sont engagés à céder à la commune la surface occupée par la Madone.

* Travaux de reconstruction du gîte à La Plagnette en phase avec planning.

* Reception des salles de bains rénovées à l'hotel de la Plagnette. Quelques réserves concernant les peintures des tuyauteries.

* Travaux nouvelle salle Conseil: en attente electricien.

* Pose des portes nouveau local Comité des Fêtes: en attente menuisier.

* Projet Micro crèche: vîste prochainede la PMI.

* Garage Vinci: pas de retour à l'heure actuelle.

* Rappel des 3 projets en cours avec le SIEL (chemin de la Cure, La Goutte, Eclairage LED du Bourg) Ces projets seront présentés pour validation lors du prochain Conseil.

* Pose d'un panneau de stationnement interdit sur le haut du Chemin d'Auvergne au village de Brissay.

* Dégradation par forestiers de la piste de Boulade. Après identification du coupable, celui-ci s'engage à remettre la piste en état à ses frais.

* Réunion programmée à la sous Prefecture de Roanne concernant les problèmes liés à la pollution au plomb sur la commune.

Prochaine réunion adjoints : Lundi 21 mars 2022 à 9h30

Prochain Conseil : Lundi 28 Mars 2022 à 20h00